



Dans ce numéro :

- Une première!**
- Nouveau conseil d'administration**
- L'APASQ se retire du CQT**
- Les négos**
- Un supplément pour les jours fériés**
- Horaire du bureau...**

Une première!

L'Association des professionnels des arts de la scène du Québec est fière de vous présenter la première édition de son bulletin informatisé. Le DIDASCALIE, version électronique, vise à informer, mobiliser et développer un réseau d'échanges entre l'APASQ et ses membres. Les lecteurs trouveront dans cet outil d'information concis et approprié une foule de renseignements concernant les négociations d'ententes collectives, les formations offertes, l'adhésion de nouveaux membres, le déroulement des assemblées générales et sectorielles, ainsi que toute donnée interne et externe jugée pertinente. Cet outil ne se veut pas un moyen de promotion ou de vente. Seules les informations générant la complicité entre les travailleurs de l'ombre seront diffusées. Ce bulletin vous sera envoyé périodiquement à partir de maintenant. Cette première édition lance, espérons-le, le début d'une longue collaboration entre l'APASQ et ses membres. En ce sens, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et vos suggestions.

Nouveau conseil d'administration

L'APASQ a tenu le 30 avril dernier son Assemblée générale annuelle dans les locaux de la CSN, à Montréal et à Québec. La trentaine de membres présents a permis de nommer les nouveaux administrateurs du conseil d'administration de l'APASQ. Vous trouverez ici un bref résumé du parcours de ces nouveaux responsables.

Jonas Veroff Bouchard, administrateur

Diplômé de l'École Nationale de Théâtre du Canada en scénographie en 2000, Jonas Veroff Bouchard additionne les conceptions de décors, d'accessoires et d'éclairages. Il a entre autres conçu les décors pour la production du Nouveau Théâtre Expérimental *Nicht retour, Mademoiselle*, écrite et mise en scène par Evelyne de la Chenelière et Daniel Brière. La

scénographie de *Mille Feuilles*, spectacle coproduit par les Éternels Pigistes et le Théâtre d'Aujourd'hui, fait partie de ses créations marquantes. Il a également conçu les décors, les accessoires et les éclairages de *Persée*, spectacle innovateur et audacieux du Théâtre de la Pire Espèce présenté à la salle Jean-Claude Germain du Théâtre d'Aujourd'hui à l'hiver 2005. Durant la prochaine saison, nous pourrons admirer ses conceptions dans *Britannicus*, mis en scène par Martin Faucher au Théâtre Denise-Pelletier ainsi que dans *Amundsen*, mis en scène par Robert Reid, spectacle produit par le Groupe de Poésie Moderne.

Anne-Séguin Poirier, administratrice

Diplômée de l'École Nationale de Théâtre du Canada en scénographie et de l'École de théâtre du Cégep de St- Hyacinthe en production, Anne-Séguin Poirier a signé les décors et les costumes de plusieurs spectacles de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal et de l'Ensemble de musique contemporaine de Montréal. Au théâtre, elle a travaillé auprès de metteurs en scène tels que Michel Lefebvre au Youth Theater et Gordon McCall au Centaur Theatre Company. Elle a touché également au domaine de la muséographie avec la conception du Musée des Naufrages de Baie-Trinitée. Récemment, elle a été assistante à la scénographie et coordonnatrice à la production des accessoires pour la Comédie musicale *Don Juan* présentée à Montréal en 2004 et en France en 2005. Elle travaille actuellement à la conception des décors de *Condoville* de David Fennario, mis en scène de Gordon McCall au Centaur Theatre Company.

Geneviève Tremblay, administratrice

Geneviève Tremblay est diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Québec en scénographie depuis 1998. Ses principaux secteurs d'activités se situent dans la conception de décors, de costumes et d'accessoires. Récemment elle a travaillé en tant qu'assistante à la mise en scène pour Kevin McCoy et Érika Gagnon sur *Gros et Détail* d'Anne-Marie Olivier présenté au Théâtre de la Bordée, ainsi qu'à la conception et à la réalisation des décors, costumes et accessoires du *Conte d'hiver* de Shakespeare, une version revisitée par Serge Bonin présentée à l'extérieur dans une mise en scène de Jean Bélanger. Elle travaille présentement au décor du spectacle d'ouverture des Jeux Mondiaux Pompiers et Policiers qui auront lieu à Québec cet été.

David Gaucher demeure président du conseil d'administration, solidement soutenu par Patricia Ruel, vice-présidente. Marie-Josée Lanoix conserve son rôle de secrétaire tandis que Marie Chantale Vaillancourt, trésorière, succède à Nicolas Descôteaux. Martin Gagné et Rachel Tremblay poursuivent leurs activités en tant qu'administrateurs. L'APASQ profite de cette occasion pour remercier sincèrement Anick La Bissonnière, Mireille Vachon et Nicolas Descôteaux pour leur précieuse collaboration au cours des dernières années.

L'APASQ se retire du CQT

Le 11 mai dernier, l'APASQ informait la direction générale du Conseil québécois du théâtre de son retrait définitif de cet organisme. Le conseil d'administration de l'APASQ considère que les objectifs du CQT divergent des siens depuis un bon moment. Progressivement, le CQT s'est activé à soutenir davantage les revendications des producteurs et à s'associer au discours du

Mouvement pour les Arts et les Lettres (M.A.L.) qui réclame de l'argent sans s'assurer que les sommes seront employées à améliorer les conditions de vie des artistes. L'APASQ croit, comme d'autres associations d'artistes qui se sont retirées du CQT dans le passé, qu'elle peut intervenir de façon directe et autonome dans l'amélioration de ces conditions.

Les négos

Les mois de mai et juin sont fort chargés pour les comités de négociation de l'APASQ. Lors de la dernière Assemblée générale annuelle, les membres présents adoptaient le projet de convention collective avec Carbone 14. La signature de l'entente est prévue le 9 juin prochain. En résumé, les redevances seront payables dès la première représentation et ce, pour un minimum de dix spectacles garantis. Les cachets minimums sont fixés à 2800 \$ pour la conception de décor et de costume et à 1900 \$ pour la conception d'éclairage et d'environnement sonore. En ce qui a trait à la contribution du producteur, Carbone 14 versera 13 % du cachet total à la Caisse de sécurité des arts de la scène de l'artiste.

Les 17 et 18 mai derniers, l'APASQ rencontrait PACT (Professional Association of Canadian Theatres) à Montréal, dans le cadre d'une conciliation au Ministère du Travail. Ses représentants ont proposé des cachets et des redevances qui ne correspondent pas aux attentes de l'APASQ. En contrepartie, le comité de négociation de l'Association a suggéré un cachet hebdomadaire et des redevances à pourcentage. Les résultats de ces propositions devraient être connus à la prochaine rencontre fixée au 16 juin 2005. Suite à une entente entre les deux parties, les membres de l'APASQ pourraient être convoqués à une assemblée spéciale sectorielle cet été afin d'obtenir les détails de cette proposition et de possiblement l'adopter.

L'ADISQ proposait le 15 avril dernier un tarif horaire minimum fixé à 12 \$. L'APASQ revendique pourtant un taux horaire minimum de 25 \$. Cet aperçu démontre clairement l'écart s'inscrivant entre l'APASQ et l'ADISQ à propos de leurs objectifs. La prochaine rencontre devrait avoir lieu le 10 juin 2005.

Malgré une bonne entente avec l'UDA sur le paiement des heures de répétition et l'augmentation des cachets, TAI ne semblent pas être prêts à verser des fonds supplémentaires aux concepteurs. Les représentants de Théâtres associés inc. ont informé qu'aucune proposition monétaire ne sera déposée avant l'automne. La prochaine rencontre est fixée au 29 juin 2005.

Lors de sa première rencontre avec l'APTP, l'APASQ proposait une augmentation des cachets de base ainsi que des redevances versés aux artistes. Les représentants de l'APTP ont clairement signalé au comité que ces demandes constituaient une augmentation importante des dépenses et que les théâtres privés n'ont pas les moyens de hausser le prix des billets sans perdre des spectateurs. Une rencontre entre les deux parties est prévue pour le moins de juillet.

Un supplément pour les jours fériés

L'APASQ souhaite rappeler à ses membres que des montants additionnels ont été négociés dans nos ententes collectives dans le cas où une personne conceptrice est convoquée par un producteur pour une séance de travail lors d'un jour férié. Dans le cas de l'ACT, le concepteur reçoit un dédommagement de 50 \$ par période de quatre heures pour un maximum de 100 \$ par jour. Exceptionnellement, une générale peut par contre avoir lieu lors d'un jour férié et ce, sans dédommagement. Le 24 juin et le 1^{er} juillet font partie de ces jours fériés. L'APTP est soumis à ce même règlement, mais ces deux journées ne font pas partie des jours fériés inclus. TAI, quant à eux, ne sont pas obligés d'offrir de dédommagement lors des jours fériés. Les producteurs membres de TUEJ doivent verser un dédommagement de 51 \$ aux concepteurs convoqués lors d'un jour férié. Tout comme l'ACT, le 24 juin et le 1^{er} juillet sont considérés comme fériés. Les conventions collectives d'Ex Machina et du Groupe de la Veillée réclament de la part de ses producteurs le versement d'un dédommagement de 100 \$ par séance de travail lorsqu'ils convoquent les concepteurs durant un jour férié (24 juin et 1^{er} juillet). Pour avoir plus de détails et connaître les autres jours considérés comme fériés, nous vous invitons à consulter les ententes collectives disponibles sur notre site Internet.

Horaire du bureau...

Pour la période estivale, veuillez noter que le travail de secrétariat sera effectué par Nathalie Barabé, du lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30. Josiane Fontaine-Zuchowski complètera ce poste, soit les jeudis et vendredis, de 9 h à 17 h. Josiane s'occupera également de la création du Répertoire des membres pour l'année 2005-2006 et de la rédaction du bulletin que vous consultez actuellement. Mario Campbell coordonne ces différents services du lundi au vendredi. N'hésitez pas à les contacter à ces adresses courriels : nbarabe@apasq.org, jfontaine@apasq.org et mcampbell@apasq.org.

Nous attendons vos commentaires et suggestions à cette adresse courriel : jfontaine@apasq.org.

